

FACTURATION

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES - ACCUEILS DE LOISIRS

COORDONNÉES DU PAYEUR :

NOM :	<input type="text"/>
PRÉNOM :	<input type="text"/>
ADRESSE :	<input type="text"/>
TÉL. :	<input type="text"/>
MAIL :	<input type="text"/>

Les factures sont envoyées par défaut, aux coordonnées ci-dessus.

En cas de résidence alternée, une facturation séparée est possible. Pour cela, une seconde fiche de facturation ainsi qu'un calendrier de garde fournis par l'Accueil Familles sur demande, devront être complétés et signés par chaque parent.

NOMBRE D'ENFANTS À CHARGE* :

Nom	Prénom	Date de naissance

* Veuillez indiquer les noms de tous les enfants à charge, y compris ceux qui ne fréquentent pas les structures périscolaires.

ÉTUDE TARIF (applicable au 1^{er} janvier 2025) : OUI NON

Si OUI, merci de fournir l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 du foyer.

En cas de résidence alternée, fournir l'avis d'imposition des deux parents.

En l'absence de justificatif de revenus, le tarif maximum sera appliqué, à compter du 1^{er} janvier 2025.

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE : OUI NON

Si OUI, merci de remplir le mandat SEPA ci-joint, accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire.

Nb : Si vous avez opté pour le prélèvement pour l'année 2024-2025, celui-ci sera reconduit automatiquement sauf demande contraire.

FACTURE SOUS FORMAT ÉLECTRONIQUE :

Les factures sont envoyées automatiquement par mail au payeur. Vous avez la possibilité de consulter et payer votre facture sur votre espace personnel du kiosque familles. Si vous souhaitez l'envoi des factures sous format papier, merci d'adresser votre demande par mail à mespaiements@mairie-bruges.fr



Bruges

Hôtel de Ville - Avenue Charles de Gaulle - 33523 Bruges Cedex
Tél : 05 56 16 80 80 - Fax : 05 56 16 80 99 - www.mairie-bruges.fr